

Bilan de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2024



Table des matières

La CVEC, une contribution au service de l'étudiant	3
La CVEC à l'Université de Lorraine.....	3
Programmation et utilisation de la CVEC	4
Bilan financier.....	5
Projets structurants portés par les services	6
Projets issus de la communauté universitaire.....	6
Mobilisation du fonds pluriannuel pour l'investissement :	9
Suivi du schéma directeur de la vie étudiante (Vélo) :	9

La CVEC, une contribution au service de l'étudiant

La Contribution Vie Étudiante et de Campus a été instaurée dans la loi Orientation et Réussite des Étudiants de mars 2018. Il s'agit "d'une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention".

La CVEC à l'Université de Lorraine

Pour ce qui concerne l'Université de Lorraine, une réflexion a été engagée dès fin 2018, suite à laquelle il a été décidé en interne de mettre en œuvre un dispositif pour piloter la CVEC au service de la politique de vie étudiante de l'établissement. Comme le précise la réglementation, un **comité CVEC** a été constitué, il est actuellement composé de **22 membres, dont 11 membres sont étudiant.es**. Le comité CVEC est consulté à l'occasion de la répartition annuelle des crédits au budget de l'établissement, les débats autour des projets d'investissement structurant et étudie le bilan annuel. Le comité est également l'occasion d'étudier les transversalités entre les différents projets. Ce comité formule un avis pour le Conseil de la Vie Universitaire qui à son tour rend un avis pour le Conseil d'Administration, conformément au décret 2019-205 du 19 mars 2019.

Le **comité CVEC d'établissement** s'est réuni à **deux reprises en 2024 : le 23 janvier et le 19 septembre**. De plus, les comités "ad hoc" permettant d'instruire et d'accompagner les projets : comité sport, comité FSDIE, comité mutacamp, comité Projet VU, CASE se sont réunis régulièrement selon des calendriers définis tout au long de l'année.

Les objectifs fixés par l'État recoupent largement ceux du schéma directeur de la Vie Étudiante en Lorraine (VÉLo). En 2024, le schéma directeur a été totalement repensé en lien avec la nouvelle contractualisation de l'Université de Lorraine pour la période 24-28. Un comité dédié au suivi du VÉLo a été constitué en lien avec le Conseil de la Vie Universitaire de l'Université de Lorraine.

Ce nouveau schéma directeur est organisé autour de 5 axes stratégiques déclinés autour de 26 objectifs regroupant 140 actions :

1. Améliorer les conditions de vie et d'études

- 1.1 Accompagner les étudiant·es concerné·es vers un emploi étudiant compatible avec la réussite de leurs études (5 actions)
- 1.2 Améliorer la restauration sur les campus (6 actions)
- 1.3 Améliorer l'accueil et l'inclusion des étudiant·es internationaux (6 actions)
- 1.4 Assurer l'équité d'accès au numérique et à internet (7 actions)
- 1.5 Assurer l'équité d'accès des étudiant·es aux espaces de travail et aux lieux de vie (7 actions)

2. Prévenir les discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion

- 2.1 Améliorer l'accueil des étudiant·es dans leur diversité (8 actions)
- 2.2 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants (9 actions)

3. Aider les étudiant·es en situation de fragilité

- 3.1 Améliorer l'accueil des primo-entrant·es (9 actions)
- 3.2 Assurer la veille sanitaire sur les besoins médico-psycho-sociaux de la population étudiante du territoire (10 actions)
- 3.3 Assurer une offre de prévention en santé adaptée aux risques identifiés de la jeunesse (10 actions)
- 3.4 Combattre la fragilité et la précarité menstruelles (11 actions)
- 3.5 Développer l'accès aux soins, aux droits en santé et à l'aide sociale (11 actions)
- 3.6 Faciliter l'accès au logement et l'installation des étudiant·es (12 actions)

4. Agir face aux enjeux écologiques en cohérence avec les grands défis sociétaux

- 4.1 Faciliter la mobilité durable des étudiant·es vers leurs campus (13 actions)
- 4.2 Former et sensibiliser à la transition écologique (13 actions)

5. Favoriser le vivre ensemble

- 5.1 Contribuer à la formation des étudiant·es par l'acquisition de compétences psycho-sociales (14 actions)
- 5.2 Développer le tissu associatif étudiant et accompagner les initiatives étudiantes (15 actions)
- 5.3 Garantir l'accès des étudiant·es à leurs droits culturels en facilitant l'accès aux contenus et en accompagnant les formes émergentes (16 actions)
- 5.4 Utiliser le plein potentiel du concept Maison de l'Étudiant·e (MDE) pour dynamiser la vie associative et culturelle à l'université (17 actions)
- 5.5 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives des étudiant·es sur tout le territoire (17 actions)
- 5.6 Inciter les étudiant·es et particulièrement les sédentaires à s'engager dans une activité physique régulière (18 actions)
- 5.7 Faire reconnaître l'engagement étudiant dans les pratiques sportives comme vecteur de formation (18 actions)
- 5.8 Promouvoir les régimes spéciaux d'études et assurer leur mise en place (18 actions)
- 5.9 Rendre attractive l'Université pour les Étudiant·es Sportifs de Haut Niveau (ESHN) -19 actions
- 5.10 Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire (19 actions)
- 5.11 Offrir le droit à la déconnexion (notamment en encourageant et en proposant une pratique culturelle et sportive) (20 actions)

Programmation et utilisation de la CVEC

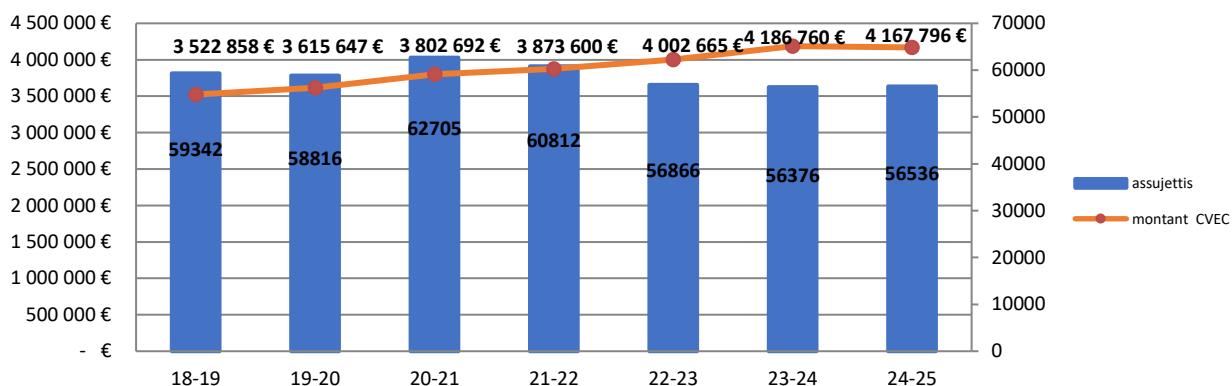
Dès la première année de fonctionnement (exercice budgétaire 2019), deux enveloppes ont été mises en place afin de contribuer à optimiser le pilotage des moyens nouvellement affectés :

- Une **enveloppe dédiée aux actions portées par les directions et services universitaires en soutien direct de la vie étudiante** et correspondant à des priorités et des programmes d'actions identifiés au sein du schéma directeur de la vie étudiante de l'établissement.
- Une **enveloppe dédiée aux initiatives portées par des acteurs de la vie universitaire**, qu'ils soient internes ou externes à l'Université de Lorraine, dans le périmètre d'utilisation de la CVEC et à destination du public étudiant au travers de dispositifs de financement ouverts.

L'année 2024 est une année pleine et riche en matière de vie étudiante : le nombre d'associations étudiantes a retrouvé son niveau et son dynamisme d'avant crise sanitaire (plus de 200 associations étudiantes labellisées Asso'UL). Les services de soutien à la vie étudiante sont à la pleine disposition des étudiant·es sur tous les campus de Lorraine et des bonus supplémentaires ont été introduits pour les financements des projets étudiants (FSDIE) sur les dimensions de responsabilité sociétale portées par l'établissement : la transition écologique et l'égalité-diversité. La dynamisation des enjeux de responsabilités sociétales de l'établissement sont partagés et de nombreuses actions ont été déployées au sein et par la communauté universitaire.

Bilan financier

Evolution de la recette et du nombre d'assujettis



En 2023-2024, le nombre définitif d'**étudiant.es assujetti.es** était de **56 376** (-0,9%) et le montant de la reversion était de 45€ de part fixe et 29,2649 € de part variable. Le montant définitif de la reversion à l'établissement était donc égal 70,38766 € par assujetti.e et le **montant total de la contribution pour l'Université de Lorraine égal à 4 186 760 € (+4,6%)**. Le budget prévisionnel 2024 a été établit pour un montant global estimé de recette CVEC à 3 900 K€, comprenant une part investissement de 20 k€ ; le bilan de l'exécution de la contribution pour l'année 2024 figure dans le tableau suivant :

Actions	Structure ou programme de financement	Ventilation	Constat d'exécution	
		CVEC 2024	Non consommé	Taux d'exécution
Santé et social	SSE	650 000,00 €	- €	100%
Handicap et EDI (DRSE)	DRSE	160 000,00 € 80 000,00 €	4 802,00 €	94%
Sport (SUAPS)	SUAPS	650 000,00 €	- €	100%
Vie étudiante et Culture (DVUC)	DVUC	400 000,00 € 280 000,00 € 100 000,00 €	- €	100%
TOTAL politique structurante		2 320 000,00 €	4 802,00 €	100%
Accueil	Emplois étudiants	140 000,00 €	5 199,00 €	96%
FSDIE initiative	Soutien aux associations	600 000,00 €	- €	100%
FSDIE Social	Soutien social	250 000,00 €	- €	100%
Mobilités	Nom@de	10 000,00 €	10 000,00 €	0%
Espaces	Mut@Camp	300 000,00 €	- €	100%
Soutien aux projets	AAI CVEC Soutien à la compétition universitaire et au sport de haut niveau à l'UL	200 000,00 € 60 000,00 €	44 073,00 €	78%
TOTAL projets d'acteurs de la communauté universitaire		1 560 000,00 €	59 272,00 €	96%
Fond d'investissement (variation budgétaire)		20 000,00 €	- €	100%
Ensemble		3 900 000,00 €	64 074,00 €	98%

Note de lecture du tableau :

Les lignes jaunes : politique structurante de la vie étudiante sous forme de recette CVEC au sein des SSE, SUAPS, Mission handicap étudiante, DVUC et RSE (budgets annuels des structures de soutien à la vie étudiante).

Les lignes bleues représentent les différents financements à la disposition des acteurs de la communauté universitaire (appels à projets internes de cofinancements pluriannuels).

La ligne verte représente la provision pour l'investissement au profit des étudiants (projets pluriannuels).

Projets structurants portés par les services

Concernant les projets structurants portés par les services (lignes "jaunes"), 98% de l'enveloppe a été consommée, pour un montant supérieur à 2,2 M€. Dans un contexte de stabilité des budgets alloués aux services de vie étudiante, le taux d'exécution est quasi parfait et confirme la pleine utilisation des moyens alloués aux services pour la seconde année consécutive (taux d'exécution de 96% en 2023). Les projets développés spécifiquement à destination des étudiants et étudiantes au cours de l'année par les services de l'université sont suivis dans le cadre du Vélo. La part de recette ventilée à l'investissement (20K€), la non consommation des services (4 802€) comme part de recette non budgétée viennent abonder le fond pluriannuel pour des investissements de plus grande envergure en accord avec la décision du CA de l'Université de Lorraine.

Projets issus de la communauté universitaire

En parallèle, les moyens de la CVEC déployés pour soutenir les projets issus de la communauté universitaire (lignes "bleues") ont été significativement augmentés (+110K€ par rapport à 2023), cette augmentation s'est notamment traduite par l'augmentation du budget de l'Appel à Idée CVEC (50K€), via le dispositif de soutien Projet VU, Le FSDIE (+ 60K€) et le soutien, à la compétition sportive (+20 K€).

Ces dispositifs structurants sont conduits en opérations pluriannuelles, aussi la recette fixe affectée au titre d'un programme de soutien aux acteurs de la communauté universitaire non consommée est reprogrammée sur la même ligne de financement l'année suivante. A noter que certains engagements peuvent avoir été imputés tout ou partie sur le budget de l'année précédente ce qui explique de possibles écarts entre consommation budgétée et engagements en cours d'année. En somme, cette année, 1,56 M€ auront été mis à profit des actions menées directement par la communauté universitaire et au soutien direct des étudiants et étudiantes, pour taux d'exécution de 96%, le meilleur taux jamais enregistré pour un budget pourtant en progression de 7,6%.

Le bilan des dispositifs :

1. Accueil des étudiants

Des heures en emplois étudiants sous statut de tuteurs d'accueil sont proposés aux composantes de formation et aux directions et services accueillant du public (bibliothèques universitaires, sport, culture...). Le dispositif permet d'employer des étudiants et des étudiantes en complément des ressources des services et composantes. Cette possibilité est vertueuse puisqu'elle participe directement à l'amélioration des conditions d'accueil sur les campus et permet aux recrues d'occuper un emploi compatible avec les contraintes pédagogiques.

Pour l'année 2024, 134 contrats ont été établis (- 28% par rapport à 2023) pour un volume horaire de 8 446 heures réalisées (+ 34%). Au sein de l'établissement, 20 structures (composantes de formation ou directions) ont pleinement utilisées le dispositif de renforcement de l'accueil via l'emploi-étudiant. L'adossement de cette démarche aux modalités de recrutement des emplois étudiants permet d'hériter de ces avantages : priorité aux boursier.es, volume hebdomadaire

plafonné. Par rapport à l'an passé, le nombre de contrats établis a diminué, pour des volumes horaires en augmentation et un nombre de structures utilisatrices relativement stable.

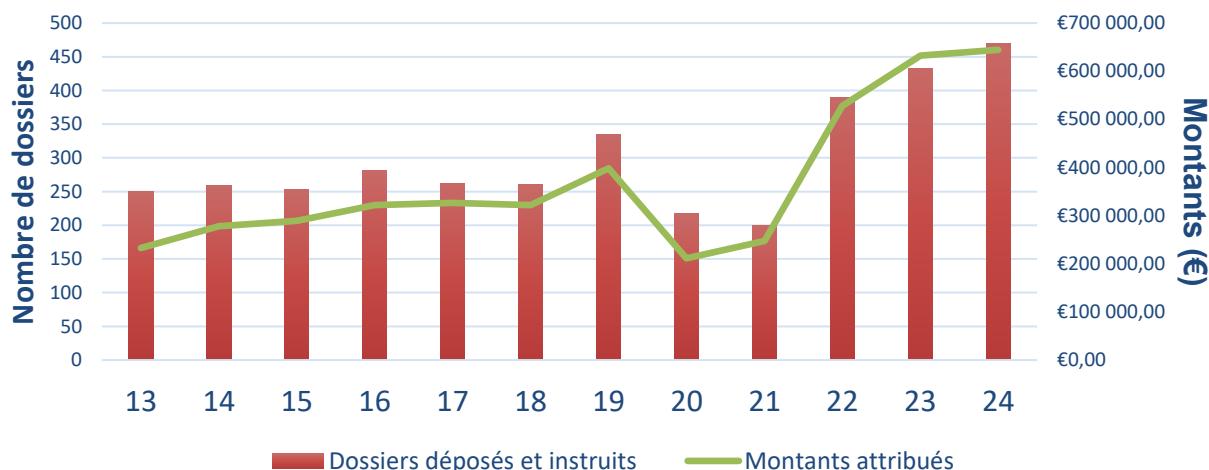
2. FSDIE – initiatives étudiantes

En 2024, **468 subventions** ont été accordées pour un montant total de **644 478 €** aux plus de 200 associations labellisées « assouUL » qui ont fait appel au FSDIE. En somme, ce sont 342 projets étudiants qui ont pu être soutenus pour un montant global de **543 478 €** et 126 associations ayant bénéficié d'une aide au fonctionnement pour un montant total de **101 000€**.

Tableau récapitulatif 2024 :

	Nombre de projets financés	Montant
Fonctionnement	126	101 00 €
Initiatives étudiantes	342	543 478 €
Total	468	644 478 €

Évolution des subventions FSDIE depuis 2013



3. FSDIE – social (CASE)

À l'Université de Lorraine, les aides aux étudiants en grande précarité financière ayant à faire face à des situations exceptionnelles sont accordées dans le cadre du Comité d'Action Sociale Étudiante (CASE). Ces aides viennent compléter le dispositif d'aide sociale du CROUS Lorraine. Le CASE instruit les dossiers tout au long de l'année sur proposition des assistantes sociales de l'Université de Lorraine et du CROUS Lorraine. Notre ambition est de permettre aux étudiants et étudiantes de surmonter leurs difficultés financières et de poursuivre leur parcours universitaire. Le service social de l'Université de Lorraine, en lien avec le CROUS, est intégré au service de santé étudiante et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits, prend en compte le soutien moral et psychologique des jeunes et participe à des actions de promotion de la santé.

Le Comité d'Action Sociale Étudiante de l'Université de Lorraine se prononce sur les exonérations des droits d'inscription et sur des aides aux étudiants en situation de fragilité socio-économique tout en tenant compte de leurs résultats universitaires. Ces aides sont financées par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE). L'Université de Lorraine a choisi de consacrer 30% du FSDIE, c'est-à-dire le taux maximal, à l'aide sociale.

Au regard de la politique active en matière de soutien social, le budget du CASE en 2024 est composé de **250 K€ de CVEC, budget totalement consommé cette année encore.**

4. Mutacamp-CVEC

Le projet Mutacamp-CVEC qui permet de cofinancer à hauteur de 75% les projets d'aménagement des espaces de vie étudiante sur l'ensemble des campus pour un montant total de cofinancement de **300 K€** en 2024.

14 projets ont été déposés, pour un montant global de 1,07 M€, soit une demande de cofinancement de la communauté universitaire d'un montant de 774,4 K€. **7 projets ont été retenus** et ont pu être soutenus. Ce sont ainsi plus de **408 K€ qui sont engagés** par l'établissement dans la transformation d'espace aux bénéfices des étudiantes et étudiants.

Les projets retenus au titre de la campagne 2024 sont :

Structure	Campus	Objet de la transformation	Mutacamp	Porteur	Montant Projet
Campus Brabois-Santé	Campus Brabois-Santé Vandœuvre	Travaux de refection, aménagement et ameublement	85 756,00 €	28 555,00 €	114 311,00 €
BU Droit et sciences économiques	Campus Carnot-Ravinelle Nancy	Adaptation en espace de détente et restauration	33 997,00 €	11 332,00 €	45 329,00 €
ENSIC	Campus Grandville Nancy	Refection et équipement du foyer	40 497,00 €	13 499,00 €	53 996,00 €
IUT de Thionville	Campus IUT T-Y Thionville	Refection et aménagement des espaces étudiants	90 000,00 €	39 994,00 €	129 994,00 €
NGERE	Campus Brabois-Santé Vandœuvre	Aménagement d'espaces conviviaux dédiés aux doctorant.es	3 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
UFR SciFa	Campus Bridoux Metz	Adaptation et ameublement	16 000,00 €	4 000,00 €	20 000,00 €
UFR DEA	Campus Saulcy Metz	Refection et équipement des espaces	30 750,00 €	10 250,00 €	41 000,00 €
			300 000,00 €	108 630,00 €	408 630,00 €

5. Appel à idée CVEC (Projet VU)

Le dispositif de budget participatif permet le dépôt d'intention de projet tout au long de l'année. Depuis 2021, les porteurs de projets sont systématiquement accompagnés par un personnel des directions et services centraux du domaine concerné. En 2024, le dispositif de soutien au développement de projets au bénéfice des étudiants et étudiantes et de plus en plus utilisé par la communauté et a permis de soutenir **37 projets** pour un montant d'aide de près de **155 927 €**

soit une progression de 66% par rapport à 2023 (année en progression de 32%). Le dispositif semble donc bien identifié par la communauté universitaire et trouve son positionnement dans l'ensemble des dispositifs participatifs CVEC.

6. Soutien à la compétition universitaire et au sport de haut niveau

Sur le budget initial à disposition du soutien à la compétition sportive, l'association sportive de l'Université de Lorraine (AS UL) pu bénéficier d'une subvention de **60 000 € de CVEC en 2024 (+50%)**, permettant un fonctionnement sans recours à des frais supplémentaires pour les étudiantes et étudiants engagés en dehors des seuls frais de licence à la FFSU. En effet, le dynamisme de l'AS UL n'est plus à démontrer et de nombreuses équipes participent aux championnats nationaux. La subvention accordée au titre de l'année 2024 a ainsi permis une participation totale de nos jeunes et sans frais supplémentaires (transport, hébergement...).

Mobilisation du fonds pluriannuel pour l'investissement :

Un comité CVEC dédié à la mobilisation du fonds d'investissement a été programmé en janvier afin de décider du ou des investissements prioritaires à réaliser. A cet égard un complément de financement au projet de **mur d'escalade** a été décidé pour un montant de **450 K€**, ainsi qu'un complément de financement de l'aménagement de la **MDE Lorraine Nord (campus Saulcy)** pour un montant de **100 K€**. Le comité a d'ores et déjà anticipé un **soutien au projet de création de la Maison des Arts Visuels et Audiovisuels pour 2025 de 770 K€** (pour un montant disponible fin 2024 de 711 876€).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BI	259 048 €	235 972 €	100 000 €	60 000 €	30 000 €	20 000 €	0 €
Ecart budget-constat		54 461 €	261 700 €	91 254 €	202 665 €	286 760 €	nc
Non consommé services	142 662 €	200 184 €	19 191 €	208 955 €	86 190 €	4 802 €	nc
Recettes	401 710 €	490 617 €	380 891 €	360 209 €	116 190 €	311 562 €	0 €
							2 061 179 €
Dépenses			790 000 €	9 303 €		550 000 €	770 000 €
							2 119 303 €
Disponible						-	58 124 €

Suivi du schéma directeur de la vie étudiante (Vélo) :

Un comité dédié au suivi du nouveau schéma directeur d'établissement a été mis en place au cours de l'année 2025 dont les missions sont le suivi des actions et de l'évolution du schéma lui-même.

Le premier bilan des actions fait apparaître une cohérence entre l'activité des services et le plan d'action puisque sur les 140 actions, 102 sont prises en charge par les services de l'établissement, soit **84%** du portefeuille.

Taux de réalisation par axe :

Axe 1 : Améliorer les conditions de vie et d'études : **78%**

Axe 2 : Prévenir des discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion : **70%**

Axe 3 : Aider les étudiant.es en situation de fragilité : **84%**

Axe 4 : Agir face aux enjeux écologiques en cohérence avec les grands défis sociétaux : **75%**

Axe 5 : Favoriser le vivre ensemble : **89%**